

Jean-François SOULET
(professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail)

L'HISTOIRE IMMÉDIATE EN EUROPE OCCIDENTALE¹

Pour tenter d'apprécier la place occupée par l'histoire très contemporaine dans l'enseignement et la recherche des pays d'Europe occidentale, il est indispensable de proposer, au préalable, une délimitation temporelle claire de cette période terminale de l'histoire. A cet égard, les critères les plus convaincants sont, selon nous, ceux fondés sur les types de sources. Le fait, pour l'historien du très contemporain, de pouvoir interroger des témoins -directs ou indirects- des événements qu'il étudie, est un fait capital, qui, tout à la fois, modifie la distance entre le chercheur et l'objet de sa recherche, et lui permet de « construire » une partie de sa documentation. Dès lors, il y a, sinon rupture, du moins modification de l'esprit et des pratiques historiques traditionnelles. L'adjonction de nouveaux types de sources -documents audiovisuels notamment- accentue encore cette spécificité.

Se pose, alors, la question de la dénomination de cette aire historique particulière, qui, actuellement, correspond, en gros, au XXème siècle. Selon les pays et les historiens, les appellations varient. Ainsi, en Grande-Bretagne, on utilise le terme de « Contemporary History », en Allemagne, celui de « Zeitgeschichte »; en France, on hésite encore entre l'expression « histoire du temps présent » (qui est celle choisie par la principale équipe de recherche du CNRS travaillant sur la période) et « histoire immédiate » à laquelle nous nous sommes rallié. A l'évidence, aucune de ces deux dernières expressions n'est vraiment satisfaisante; parler du Nazisme et de la Seconde guerre mondiale comme d'une

¹ Article publié dans les *Cahiers d'histoire immédiate* N°16, automne 1999.

« histoire du temps présent » ou d'une « histoire immédiate » est peu crédible.

Dans ces conditions, il paraîtrait plus judicieux d'appeler, comme en Grande-Bretagne, « histoire contemporaine² » l'ensemble de la période pour laquelle nous pouvons disposer de témoignages - qui couvre actuellement la plus grande partie du XX^{ème} siècle- et de réserver le terme d' « histoire immédiate » à celle des toutes dernières décennies. La fermeture d'une partie des archives publiques (délai de trente ans en France, au Royaume-Uni et dans la Communauté européenne) modifie, en effet, quelque peu, les conditions de travail de l'historien ultra-contemporanéiste. Si, selon nous, elle ne remet pas en cause l'exercice de la fonction historique, elle entraîne, par contre, un aménagement des pratiques qui pourrait justifier une appellation particulière du type « histoire immédiate³ ».

LA PLACE OCCUPÉE PAR L'HISTOIRE IMMÉDIATE

Dans l'enseignement...

En Europe occidentale, la place de l'histoire immédiate dans l'enseignement secondaire est extrêmement variable⁴. Cette diversité s'explique en partie par les conditions particulières de l'enseignement de l'histoire dans chacun des pays. Tantôt associée avec les enseignements de la langue maternelle (Italie, Grèce...) ou de la géographie (Espagne, France, Irlande...), tantôt enseignée exclusivement (Grande-Bretagne, Luxembourg, Portugal), l'Histoire appartient parfois aux matières obligatoires (Italie, Espagne, Grèce, Danemark, France), parfois seulement aux matières optionnelles (Irlande, Grande-Bretagne, Portugal...). Dans d'autres pays, les modalités varient selon les régions (Allemagne) et selon les cycles (Irlande,

² Réserver l'appellation « histoire contemporaine » au dernier siècle de notre histoire supposerait de la part des historiens français la renonciation à faire de la Révolution française l'événement fondateur de la période dite contemporaine.

³ Cf. J-F Soulet, *L'histoire immédiate*, Collection Que-Sais-Je-?, PUF, Paris, 1994. Dans le présent article, nous désignerons sous le terme d' « histoire immédiate » l'ensemble de l'histoire du XX^{ème} siècle.

⁴ J-P Wytteman, « L'histoire du temps présent dans l'enseignement secondaire des pays de la CEE », *XX^{ème} siècle. Revue d'histoire*, n°42, 1994, pp. 29-37.

Grande-Bretagne, Pays-Bas, Portugal...). Dans ce vrai patchwork européen, il n'est pas aisé de cerner la seule « histoire immédiate ».

Pour les classes du premier cycle, la palme, sans conteste, revient à la France, l'Allemagne, l'Irlande et le Portugal; et les dernières places, à l'Italie, la Grèce, le Royaume-Uni, les Pays-Bas... Dans le second cycle, se distinguent au premier rang, la France, le Luxembourg et la Belgique; au dernier, l'Angleterre, l'Italie, la Grèce... Au total, la disparité est très marquée; il n'existe aucune commune mesure entre la situation du jeune Italien auquel on enseigne l'histoire immédiate seulement pendant deux à trois mois sur ses huit ans de scolarité, et celle du jeune Bavarois qui, dès la fin du premier cycle, passe une année sur le monde après 1945, et, au cours du second cycle, étudie soit l'histoire de l'Allemagne du XIX^{ème} siècle à nos jours, soit une synthèse de thèmes nationaux et internationaux depuis le XVIII^{ème} siècle.

Parmi les pays européens, la France où l'histoire du temps présent est, à la fois, obligatoire (comme, bien entendu l'ensemble de la discipline historique) et très largement présente tant dans le premier que le second cycle, se distingue nettement. On peut s'interroger sur les raisons de cette « exceptionnalité française » (J-P Wytteman) en n'oubliant pas qu'elle reste limitée à l'enseignement secondaire et concerne peu l'enseignement supérieur. On doit donc supposer que les motivations strictement scientifiques n'ont pas été les seules à intervenir dans la décision des autorités d'introduire l'histoire du temps présent dans les collèges et les lycées. Dès le tout début du XIX^{ème} siècle, Napoléon I^{er} s'insurgeait que la jeunesse française ait « plus de facilité pour apprendre les guerres puniques que pour connaître la guerre d'Amérique qui a eu lieu en 1783 » et mettait au programme des lycées l'histoire de la période révolutionnaire et de la « quatrième dynastie »⁵. Près de soixante ans plus tard, sous le Second Empire, le ministre de l'Instruction publique, Victor Duruy - historien de formation -, manifestait la même indignation en regrettant que les jeunes Français, « fort au courant des choses de Sparte et d'Athènes ou de Rome (...) ignorent la société dont ils deviennent les membres actifs, son organisation, ses besoins, ses désirs, les grandes lois qui la régissent, et quel esprit de justice l'anime et la conduit »... Et, afin que les élèves connaissent

⁵ J-K Burton, « L'enseignement de l'histoire dans les lycées et les collèges primaires sous le I^{er} Empire », *Annales historiques de la Révolution française*, janv.-mars 1972, pp. 98-109.

aussi bien Napoléon III qu'Auguste ou Louis XIV (références significatives !), il introduisait l'histoire très contemporaine dans les programmes.

A cet égard, le régime républicain, qui suivit, emboîta volontiers le pas au régime impérial. Tout autant que ce dernier, il avait besoin de reconnaissance, et, en outre, souhaitait mobiliser l'opinion sur l'idée d'une guerre de revanche contre l'Allemagne, qui permettrait de laver l'affront de la défaite de 1870, et de récupérer les deux provinces françaises perdues, l'Alsace et la Lorraine. Dans cette optique, l'enseignement de l'histoire la plus contemporaine dans les écoles, les collèges et les lycées était primordial. Ernest Lavissee, professeur en Sorbonne (1888), puis directeur de l'Ecole normale supérieure (1904-1919) fit tous ses efforts pour que, dès l'école primaire, les leçons d'histoire aboutissent à un « enseignement moral et patriotique », et que, dans les lycées, les professeurs d'histoire enseignent « la destinée (des peuples) jusqu'à la dernière heure ». « Il ne se passe pas de session de baccalauréat, regrettait-il en 1884, où des examinateurs ne soient emportés par l'indignation, en constatant que des jeunes gens ne savent pas l'histoire de nos défaites de 1870, ne connaissent pas le tracé de nos frontières de l'Est, ont oublié Metz, ou bien donnent Nancy à l'Allemagne »⁶.

Par la suite, si l'on excepte quelques remises en cause dans les années 1920 et au lendemain de la Seconde guerre mondiale (sauf en ce qui concerne l'enseignement technique plus hardi que l'enseignement classique et moderne⁷), l'histoire immédiate demeure largement présente dans les programmes français. Cette place éminente -contestée par certains historiens comme Philippe Joutard, qui parle alors d'une « tyrannie du contemporain »- est confirmée par les réformes des années 1980, qui prévoient que, sur sept années de scolarité, collégiens et lycéens en passent trois sur la période postérieure à 1914. Pareille consécration doit beaucoup à la volonté de plus en plus marquée de responsables politiques de s'opposer à la renaissance des doctrines d'extrême droite, en faisant bien connaître aux jeunes générations les processus de la mise en place du fascisme et du nazisme, et leurs effets pervers.

⁶ E. Lavissee, *Questions d'enseignement national*, Paris, 1885, p. XXVI.

⁷ J-P Courbon, « L'évolution des programmes d'histoire dans l'enseignement professionnel », *L'histoire et la géographie dans l'enseignement professionnel depuis 1945*, G.R.H.I., Toulouse, 1998, pp. 123-137.

... et dans la recherche

Paradoxalement, on n'observe pas de concordance étroite entre la place occupée par l'histoire immédiate dans l'enseignement secondaire et celle de la même discipline dans les universités et la recherche. Ainsi, la France, en pointe à cet égard dans les collèges et les lycées, l'est beaucoup moins dans le Supérieur, alors que l'Italie offre un cas de figure inverse. En revanche, la situation de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne est plus cohérente⁸.

Peu ouverte à l'enseignement de l'histoire du temps présent dans ses collèges et ses lycées, la Grande-Bretagne ne s'est pas montrée plus hardie en matière de recherche. Anthony Seldon s'étonnait de ce désintérêt, encore très marqué à la fin des années 80 : « *A deep cloud of inertia hangs over the history establishment in Britain*, écrivait-il alors. *We live in an era of the most exciting and rapid change in the country's history, yet few of our schoolchildren, history undergraduates, or, dare one say it, university historians, know much about the period, which has witnessed the end of Empire, the birth of the welfare state, the emergence of Britain as a nuclear power, and British accession to the European Economic Community, against a background of a generally declining economy and the attempts of successive Labour and Conservative administrations to find a role for Britain in a changing world. The inattention to such momentous developments indeed appears puzzling* ». Dans la décennie 80, le Royaume Uni ne comptait que deux chaires d'histoire immédiate; beaucoup d'universités ne proposaient pas encore de cours sur la période postérieure à la Seconde guerre mondiale, abandonnant l'étude de celle-ci aux seuls spécialistes de science politique... L'histoire du temps présent avait pourtant reçu de fortes impulsions au lendemain des deux conflits mondiaux. Des milliers d'études et de recueils de documents parurent pendant l'entre-deux-guerres, puis après la Seconde guerre mondiale, mais leurs auteurs étaient rarement des historiens professionnels. La libéralisation de la législation sur les archives (lois de 1958 et 1967), qui

⁸ Observons que ce tableau que nous esquissons ici, de la recherche en histoire immédiate en Europe est incomplet puisqu'il ne concerne que la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Italie et la France, et ne porte surtout que sur la fin des années 80. Il s'appuie essentiellement sur l'ouvrage de Anthony Seldon : *Contemporary History. Practice and method*, Basil Blackwell, Oxford, 1988.

aboutit à limiter à trente ans seulement le délai de consultation des archives publiques confidentielles, donna, cependant, un élan à la recherche sur le temps présent. Tout comme, la création à Londres, en 1986, d'un Institut d'histoire immédiate britannique, mais on n'observa aucun engouement massif comme en Italie et en Allemagne.

En Allemagne, l'histoire immédiate naquit pratiquement *ex nihilo* au lendemain du Second conflit mondial. Jusque-là, en effet, les historiens allemands étaient restés « prisonniers, soit de préjugés conservateurs, soit d'une peur professionnelle des questions contemporaines »⁹. Il fallut, à la fois, la remise en cause complète du passé allemand par la désastreuse aventure nazie, les interprétations discutables des étrangers, et les interrogations lancinantes de la population (« comment cela a-t-il pu arriver ? ») pour que les historiens allemands de l'après-guerre acceptent de se lancer dans l'étude du passé récent. Après quelques galops d'essai (comme la parution de *Die deutsche Katastrophe* de Friedrich Meinecke en 1946 et de *Europa und die deutsche Frage*, de Gerhard Ritter en 1947) s'amorça, à compter du début des années cinquante, une véritable recherche scientifique sur la période de Weimar et le Troisième Reich. Plusieurs facteurs institutionnels et législatifs concoururent à ce résultat, notamment la fondation, à Munich, en 1947 par les *Länder* de la zone d'occupation américaine d'un Institut de Recherche sur la politique national-socialiste - qui devait devenir en 1952 l'Institut d'histoire immédiate- ainsi que l'édition des pièces du procès de Nuremberg et la publication de documents diplomatiques à partir de 1957. Le recours à la source orale permit de lancer des recherches sur la résistance au régime nazi, comme celle de Hans Rothfels, dès 1948, de Günther Weisenborn (1954) ou de Gerhard Ritter (1956). Elles n'échappèrent pas davantage que celles qui se développèrent à la même époque sur la Résistance française, à une certaine hagiographie, mais elles eurent le mérite de dissocier, dans l'opinion étrangère, la population allemande des membres du parti nazi.

A compter de la fin des années soixante, et surtout de la décennie soixante-dix, l'histoire immédiate allemande élargit son aire de recherche en s'intéressant à la période postérieure à la Guerre; l'occupation des Alliés, la création des deux États allemands, et leurs rapports, ainsi que la construction de la Communauté européenne devinrent dans les universités

⁹ Pierre Ayçoberry, *La question nazie. Les interprétations du national-socialisme 1922-1975*, Points-histoire, Seuil, 1979, pp. 159-160.

allemandes -qui créèrent presque toutes une chaire d'histoire de notre temps- des objets de recherche et des thèmes d'enseignement. Ces questions furent -comme celles concernant l'histoire du Troisième Reich- l'occasion de débats passionnés, qui dépassèrent le milieu des seuls historiens, et intéressèrent l'ensemble de l'intelligentsia. La « *Zeitgeschichte* » acquit dans le pays une « bonne réputation » au point de constituer une « partie authentique » (Norbert Frei) de l'historiographie allemande.

On observe d'assez nombreuses analogies avec la situation de la recherche en histoire du temps présent en Italie. L'écroulement du régime fasciste et le nouveau climat politique et culturel d'après-guerre ont -comme en Allemagne- modifié les perceptions et abouti à une sorte de « prise de conscience » de l'histoire du temps présent (Gaetano Grassi). Mais, cette reconnaissance a été, peut-être, plus lente et plus complexe qu'en Allemagne, car elle s'est inscrite dans une mutation générale de la discipline historique. Durant ces années cinquante - soixante-dix ont été posées simultanément les questions de l'élargissement du domaine thématique de l'historien (le passage d'une histoire jusque-là limitée au politique et au mouvement des idées, à une histoire s'intéressant tout autant à la société et à l'économie), de la collaboration avec les autres sciences sociales (sociologie, anthropologie, politologie...), de l'utilisation de certains de leurs concepts méthodologiques, et, aussi, de la finalité (strictement scientifique ou engagée) de la fonction historique. Le développement de l'histoire immédiate a été conditionné par l'évolution de ces différents problèmes, et s'est trouvé directement ou indirectement mêlé aux nombreux débats et polémiques qui ont émaillé la vie intellectuelle italienne de cette période.

Dans ce rapport de forces, on a pu observer -comme en France- un clivage net entre, d'une part une majorité de l'« establishment » historien plutôt hostile à l'histoire immédiate, et d'autre part, une minorité d'universitaires ainsi qu'une grande partie des étudiants largement favorables. La création, au début des années soixante-dix, de deux revues - *Storia contemporanea* publiée par Renzo De Felice et *Rivista di storia contemporanea* de Guido Quazza - illustre assez bien cette opposition. Le public, par son intérêt manifeste pour l'histoire de son époque, constitua en faveur de celle-ci un lobby efficace.

La France se distingue alors des autres pays européens par l'ancienneté de la pratique de l'histoire immédiate. Y excellèrent déjà plusieurs de ses chroniqueurs médiévaux (Froissart, Commines...) et de ses historiographes royaux, dont le plus célèbre et le plus remarquable fut Voltaire avec son *Histoire de Charles XII*, son *Siècle de Louis XIV* ou son *Histoire de la guerre de 1741*. Au XIX^{ème} siècle, l'engouement de l'opinion cultivée est certain; elle souhaite notamment mieux comprendre les grands bouleversements politiques de la période : « Il n'y a au fond, note Alexis de Tocqueville en 1850, que les choses de notre temps qui intéressent le public et qui m'intéressent moi-même ». Les révolutions de 1789 et de 1848, la défaite de 1870, la Commune constituent des thèmes de prédilection et font l'objet de plusieurs centaines d'ouvrages. Très peu sont écrits par des historiens professionnels; rares sont ceux dont les auteurs ne succombent pas aux pièges de la subjectivité. Quelques-uns cependant ressortent du lot par l'intelligence des intuitions et des interprétations, ainsi que par la distance des jugements. L'*Histoire de la France contemporaine, de la Révolution à la Paix de 1919* (9 volumes) patronnée par Ernest Lavisse et dirigée par Charles Seignobos, représente l'une de ces réussites.

Les deux guerres mondiales suscitent également « à chaud » une littérature historique massive. Dans cette gangue disparate et souvent médiocre, on découvre néanmoins quelques pépites comme l'étude de Pierre Renouvin sur *Les origines immédiates de la guerre*, qui, dès 1925, propose une lecture très perspicace des événements, ou *L'étrange défaite* de Marc Bloch, à la fois témoin, acteur et historien de la débâcle française de 1939-1940. Mais il s'agit là d'exceptions. La corporation historique, encore profondément marquée par les préceptes de l'école positiviste de la fin du XIX^{ème} siècle (culte des archives écrites) est majoritairement réticente à la pratique d'une histoire fondée en partie sur les témoignages oraux. Si, en raison d'une forte demande sociale, elle fait une exception pour l'histoire de la Résistance, à propos de laquelle se créent une Commission d'histoire, dès octobre 1944, puis un Comité d'histoire de la guerre (1945), devenu en 1951 Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, les universitaires français délaissent l'histoire de leur temps, qu'ils abandonnent à leurs collègues étrangers (surtout anglo-saxons) et aux journalistes. La situation semble à tel point bloquée qu'un jeune universitaire, René Rémond, rédige en 1957, dans la *Revue française de Science Politique*, un « plaidoyer pour une histoire délaissée », qui retentit alors comme un véritable manifeste en faveur de l'histoire immédiate. La

cause est cependant loin d'être gagnée. Comme en Italie, le contraste reste, longtemps encore, très marqué entre l'appétit du grand public pour cette période et les réticences de l'Université à la traiter. Comme nous l'avons rappelé plus haut, l'enseignement secondaire se montre plus hardi en ouvrant, dès 1962, le programme de Terminale à la Seconde guerre mondiale, et, à compter de 1969, celui de Troisième, à l'étude de l'après-1945. Par contre, il faut attendre 1978 pour qu'une place officielle soit reconnue à l'histoire immédiate par la création, au sein du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), d'un laboratoire spécifique, l'Institut d'histoire du Temps Présent (IHTP), qui prend le relais du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale. Néanmoins, au sein des universités, la place occupée par l'histoire la plus contemporaine devait demeurer très limitée, et il n'a jamais été question de création, comme en Allemagne, de chaires d'histoire du temps présent.

LES MÉTHODES DE L'HISTOIRE IMMÉDIATE

Méthodologiquement, la pratique de l'histoire immédiate répond aux mêmes exigences (collecte, critique et croisement des sources) que celle des périodes antérieures. Mais le recours à des sources nouvelles - comme les témoignages oraux ou les documents audiovisuels-, la massification de l'information (liée notamment à l'explosion médiatique), et la complexification des rapports au sein des sociétés contemporaines, conduisent l'historien de l'immédiat, d'une part à pratiquer peut-être plus systématiquement que ses collègues la pluridisciplinarité, et, d'autre part, à utiliser bien davantage les sources médiatiques. Aussi, avons-nous pris le parti, dans ce bref article, de privilégier ces deux orientations, en sachant néanmoins qu'elles ne sont pas exclusives dans la caractérisation méthodologique de l'histoire du temps présent.

L'apport indispensable de la sociologie, de l'anthropologie et de la politologie

S'il est inutile de revenir ici sur la contribution décisive des sciences sociales à la discipline historique en général, par le biais notamment de l'« école des Annales », il paraît judicieux de souligner, par quelques exemples, leur double apport à la pratique de l'histoire du temps présent.

Elles permettent, en premier lieu, à l'historien de l'immédiat de se dégager du triple carcan dans lequel on l'enferme volontiers : celui de l'événementiel, du particulier et du politique. Sociologie et anthropologie l'incitent d'une part, à insérer les événements et les épisodes particuliers dont il est le témoin, au sein d'une réalité plus complexe et plus durable : la société; et, d'autre part, à inscrire ces mêmes événements et épisodes isolés dans un cadre structurel sous-jacent qui les relie aux siècles passés. Ce double ancrage dans ce que Ferdinand Braudel dénomme le « temps géographique » et le « temps social » atténue fort heureusement certains aspects fragmentés et isolés de l'histoire immédiate. Telle étude sur la catastrophe de Tchernobyl dépasse le cadre d'une simple monographie si on lui confère une double dimension : dimension systémique, en cherchant dans l'événement un reflet des dysfonctionnements du système socio-politique; et dimension structurelle en repérant dans le passé des catastrophes de même résonance.

En outre, sociologie, anthropologie et politologie proposent à l'historien de l'immédiat un large éventail d'outils et de méthodes qui lui permettent, à la fois, de corriger les insuffisances de ses sources et d'exploiter celles-ci avec davantage de rigueur. Dans la difficile -et fondamentale- maîtrise de la source orale, par exemple, les sociologues, les anthropologues et les psychologues ont beaucoup apporté aux historiens. Leurs enquêtes sur le terrain, leur expérience des groupes sociaux, leur réflexion sur les mécanismes de la mémoire et les formes d'implication du chercheur dans l'objet de son étude, ont permis de forger une méthode de l'entretien qui sert de base aux investigations des historiens. Ces derniers doivent également être redevables aux sciences sociales pour leur apport en matière de techniques de quantification. Toute recherche sur le passé récent de nature démographique, économique ou sociale, toute étude des partis politiques et des élections empruntent la plupart de leurs concepts et de leur arsenal technique aux sciences sociales et économiques.

Déjà fondamentaux, les emprunts des historiens aux démarches des autres disciplines du temps présent auraient, nous semble-t-il, tout intérêt à s'amplifier encore. Sans rechercher une osmose totale qui ferait perdre toute spécificité à l'histoire, il paraîtrait judicieux de s'inspirer des démarches corrélatives, systémiques, voire modélisantes que pratiquent déjà depuis longtemps les sociologues, les géographes ou les économistes.

Depuis Durkheim, et son étude exemplaire sur le suicide, on sait, par exemple, ce que peut apporter, dans la caractérisation d'un phénomène, une corrélation systématique entre différents éléments. L'historien, s'il définit une problématique très précise, choisit des indicateurs appropriés, et établit une échelle de mesure simple permettant de comparer les résultats, aboutit à des typologies très significatives. L'utilisation de cette méthode pour tenter de comprendre les processus de la désatellisation des pays de l'Est-européen en 1989 nous a convaincu de son intérêt¹⁰.

De même, l'application de la systémique au champ de l'histoire, notamment de l'histoire du temps présent, mériterait d'être intensifiée. Cantonnée d'abord aux sciences « dures » -comme les mathématiques, la physique, la cybernétique et la biologie- la démarche systémique s'est étendue plus récemment à l'anthropologie, à l'ethnologie, à la sociologie, à la politologie et à la géographie. Sa pratique, si elle est considérée non pas comme une fin mais comme un moyen de faire émerger des relations et des problèmes qui ne seraient pas perçus autrement, se révèle féconde, en particulier dans l'approche des phénomènes de société et d'organisation du pouvoir politique¹¹. La définition préalable d'un cadre conceptuel -du type société officielle-société civile- permet, par exemple, d'analyser de manière cohérente les rapports de forces existant dans les régimes totalitaires, d'établir des comparaisons à diverses périodes entre les régimes, et de dresser des typologies¹². Bien entendu, il ne s'agit que de représentations schématiques d'une réalité historique infiniment plus complexe, mais cette modélisation permet de faire surgir des ensembles, des convergences et des divergences qui n'apparaissent pas, ou très mal, si le chercheur ne recourt pas à ces méthodes.

Une pratique intensive mais éclairée des médias

Que la source médiatique -tant dans sa version écrite que dans sa version audiovisuelle- soit l'une des plus usuelles de l'historien du temps présent est une réalité. Une réalité, par ailleurs, tout à fait avouable. On ne

¹⁰ J-F Soulet, *La mort de Lénine. L'implosion des systèmes communistes*, A. Colin, 1991, Paris, pp. 203-246.

¹¹ J-C Lugan, *La systémique sociale*, collection Que-Sais-Je?, PUF, Paris, 1993.

¹² J-F Soulet, *Histoire comparée des États communistes depuis 1945*, collection U, A.Colin, Paris, 1996.

voit vraiment pas pourquoi l'historien de l'immédiat aurait à rougir de recourir à ce type de documentation, qui vaut bien les manuscrits anonymes ou apocryphes utilisés par les Médiévistes. Tout dépend, pour les médias comme pour l'ensemble des documents historiques, de la qualité du regard critique de l'historien. Si celui-ci est défaillant ou nul, l'histoire immédiate se borne -pour le plus grand plaisir de ses détracteurs- à n'être qu'une simple revue de presse, qui « résume » les informations diffusées par les journaux. Si, au contraire, l'historien utilise sa panoplie méthodologique complète, c'est-à-dire recoupe la source médiatique principale avec d'autres sources (médiatiques ou non), la soumet à une analyse et à une critique très serrée, tenant compte des conditions tout à fait particulières de l'élaboration du « produit » médiatique, il n'existe aucune raison valable de se priver d'informations aussi variées et abondantes. Pour cette raison, mais aussi pour le rôle qu'ils jouent dans le façonnement de l'opinion, les médias méritent beaucoup d'intérêt. Leur traitement n'est cependant pas aisé. Le foisonnement de la presse écrite et la spécificité de l'« écriture » audiovisuelle requièrent des méthodes particulières auxquelles l'historien est mal préparé. L'analyse morphologique et quantitative de la presse a été habilement codifiée en France, dès les années soixante, par Jacques Kayser¹³. Depuis, la numérisation continue des journaux, et la progression des ordinateurs invitent à concevoir une informatisation de la « méthode Kayser », soulageant l'historien des servitudes du calcul, et lui permettant des analyses thématiques et linguistiques aussi approfondies que rapides. A cet égard, pleine de promesse se révèle la mise au point, par un jeune historien toulousain, Guénaël Amieux, d'un programme utilisant le langage *Visual Basic* et le moteur de recherche de bases de données *JetSQL* de Microsoft au format *Access*. Appliqué à l'étude des représentations des marchés financiers dans le quotidien français *Le Monde*, entre 1987 et 1995, il s'est révélé un outil pratique, efficace et performant¹⁴.

Le traitement de la source audiovisuelle a été facilité en France par certains aménagements juridiques (loi du 20 juin 1992 sur le « dépôt légal » rendant obligatoire pour l'ensemble des médias publics et privés, le versement des archives à l'Institut National de l'Audiovisuel) et techniques. Des inventaires informatisés (IMAGO 2 pour la période 1975-1996; MIOR,

¹³ Jacques Kayser, *Le quotidien français*, A. Colin, Paris, 1963.

¹⁴ G. Amieux, *Méthode d'analyse informatisée d'une source documentaire numérisée. Les représentations des marchés financiers dans le journal « Le Monde » 1987-1995*, G.R.H.I., Toulouse, 1998.

magazines de 1947 à 1974; MIFA, actualités cinématographiques des années 1939-1969...) sont à la disposition des chercheurs, ainsi que des Stations de Lecture Audiovisuelle (SLAV) leur permettant de lire les bandes sur un micro ordinateur. Le problème principal reste méthodologique. Certes, les sémiologues et les historiens du cinéma ont mis au point des techniques d'analyse des documents audiovisuels, mais les objets de ces disciplines ne sont pas les mêmes que ceux de l'histoire. De plus, les volumes traités ne sont pas du même ordre, car l'historien est conduit à brasser une documentation massive. Il faut donc que ce dernier invente une méthode appropriée pour dégager les caractères dominants (associant son et images) des thèmes qui l'intéressent, et aboutir à des typologies significatives. Dans le cadre des travaux du *Groupe de Recherche en Histoire Immédiate*, (G.R.H.I.), de nombreux essais ont été faits portant, soit sur des journaux télévisés¹⁵, soit sur des documentaires télévisés¹⁶, soit sur des films de fiction¹⁷. Une première synthèse serait nécessaire pour dégager les acquis et les insuffisances de ces diverses expériences méthodologiques. L'historien de l'immédiat a le privilège de travailler sur un terrain relativement neuf; il en a aussi les contraintes.

¹⁵ J-M Ferrante, M.Loubet, J-F Soulet, « Approches historiennes du journal télévisé régional de la région Midi-Pyrénées », *Cahiers d'histoire immédiate*, N°2, printemps 1992, pp. 53-70.

¹⁶ Serge Tignères, « Le Vietnam vu par Henri de Turenne », *Cahiers d'histoire immédiate*, N°8, automne 1995, pp. 143-146. François Charasson, « Documentaire et Histoire. Yougoslavie : suicide d'une nation européenne de Brian Lapping (1995) », *Cahiers d'histoire immédiate*, N°13, printemps 1998, pp. 123-137.

¹⁷ Y. Dahan, « Le cinéma américain sous Reagan », *Cahiers d'histoire immédiate*, N°10, automne 1996, pp. 25-52. François Haquin, « La Chine maoïste à travers quelques films chinois récents », *Ibid.*, pp. 97-109.